



Pas de bar ouvert pour le nucléaire !

Par [Global Research](#)

Mondialisation.ca, 27 septembre 2011

Communiqué du mouvement Sortons le Québec du nucléaire 27 septembre 2011

Région : [Le Canada](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#), [Nucléaire \(guerre et énergie\)](#)

Québec, le 27 septembre 2011 — « Pas de bar ouvert pour le nucléaire », c'est sous ce thème que se tenait ce matin un point de presse coloré, tenu symboliquement devant le siège social du groupe SNC-Lavalin par le mouvement *Sortons le Québec du nucléaire* (MSQN). On sait que SNC-Lavalin vient d'acquérir une bonne partie des actifs d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) et serait éventuellement appelée à travailler à la reconstruction ou au déclassement de Gentilly-2 (G-2).

Le Mouvement met en garde le gouvernement contre la tentation d'encourager ce que d'aucuns appellent le « Québec inc. » au détriment de l'intérêt de l'ensemble des Québécois, ceux d'aujourd'hui et de demain. Le projet de reconstruction de Gentilly-2, estimé il y a 3 ans à 1,9 milliards \$, serait maintenant évalué à un minimum de 4 milliards \$ selon les estimés d'experts indépendants d'Hydro-Québec. Il est important de noter qu'en 2008, lors de l'annonce de la réfection de G-2 par Thierry Vandal et la ministre d'alors, Julie Boulet, Hydro-Québec s'est engagé à défrayer tout les dépassements de coûts susceptibles de subvenir lors de la réfection de Gentilly-2.

Les coûts de réfection et ceux associés aux retards de livraison de la centrale jumelle de Pointe-Lepreau au Nouveau-Brunswick confirment l'évaluation soumise par ces experts indépendants. Le contrat liant ÉACL et le gouvernement du Nouveau-Brunswick en mars 2008 mentionnait un échéancier de réalisation des travaux sur 18 mois et ce au coût de 1,4 milliard \$. L'échéancier prévoit maintenant la remise en opération de Pointe-Lepreau pour l'automne 2012, soit trois années de plus que prévu, avec un dépassement des coûts de l'ordre de 2,4 milliards \$... si toutefois l'échéancier de 2012 est respecté. Heureusement pour les Néo-Brunswickois, l'entente contractuelle négociée par leurs dirigeants stipulait que les dépassements de coûts éventuels devaient être assumés par le gouvernement fédéral.

Le mouvement *Sortons le Québec du nucléaire* demande au gouvernement du Québec de ne pas relancer le Québec dans la poursuite de l'aventure nucléaire. Le MSQN suggère au gouvernement du Québec une alternative à la reconstruction de G-2 qui, tout en respectant le souhait de la grande majorité des Québécois d'abandonner la filière nucléaire, permettrait une sortie avantageuse tant au niveau social qu'au niveau économique et environnemental. La proposition du MSQN se résume de la façon suivante :

1 | Réhabilitation complète et définitive du site nucléaire de G-1

Du fait que le gouvernement fédéral a mis en place un fonds dédié à la décontamination de sites radioactifs canadiens, ainsi qu'au déclassement de certaines infrastructures de

l'industrie nucléaire incluant Gentilly-1 (G-1), nous sommes d'avis que SNC-Lavalin doit immédiatement procéder au déclassé complet de ce site nucléaire, propriété d'ÉACL. Ce fond dédié, le *Nuclear Legacy Liability program*, réunira près de 1 milliard \$ par année pour les années à venir... pour un total évalué à 7 milliards \$.

Pour les Québécois, les avantages stratégiques de procéder à la réhabilitation du site de G-1 sont nombreux :

- Étant la propriété d'ÉACL (nous doutons que SNC-Lavalin en ait fait l'acquisition), la facture du déclassé incombe exclusivement au gouvernement fédéral.
- En arrêt depuis plus de 30 ans et ayant fonctionné pendant très peu de temps (180 jours), il offre un site « laboratoire expérimental pour le déclassé des Candus » beaucoup moins contaminés par les substances radioactives que les vieux réacteurs tels G-2.
- G-1 offre ainsi un contexte d'élaboration et d'exécution des protocoles liés au déclassé des réacteurs nucléaires beaucoup plus sécuritaire pour les travailleurs et la population.
- Il permet ainsi de remettre à plus tard certaines opérations à très haut risque du déclassé de G-2 tout en stimulant l'activité économique régionale, grâce à l'acquisition des expertises nécessaires pour solutionner les problèmes liés à l'électronucléaire

2 | Mise à l'arrêt immédiate du réacteur nucléaire de G-2 et, dans l'attente de son déclassé définitif, sécurisation complète du site nucléaire propriété d'Hydro-Québec

Pendant que le déclassé de G-1 serait en voie d'exécution, le réacteur de G-2 devrait être mis en état d'arrêt préparatoire à son déclassé complet.

Les avantages de cette proposition pour les Québécois :

- Contrairement au projet de réfection de G-2, les sommes dédiées à son déclassé ont déjà été mises en réserve par Hydro-Québec et sont garanties par le gouvernement du Québec.
- La stratégie proposée implique la création de nombreux emplois liés, non seulement aux activités préparatoires de déclassé du site de G-2, mais également à la sécurisation complète et immédiate des infrastructures du site dans l'attente de leur déclassé définitif.
- Les infrastructures à sécuriser contre de potentiels actes terroristes, catastrophes naturelles tels les tremblements de terre, les inondations ou les accidents imprévus... comprennent le réacteur de G-2, la salle de contrôle, la piscine et les entreposages à sec qui contiennent les déchets de combustible irradié, ainsi que tous les autres déchets radioactifs.
- Les travaux ainsi requis à G-2 s'effectueraient dans un contexte beaucoup plus sécuritaire pour les travailleurs et la population.
- Hydro-Québec et, éventuellement, SNC-Lavalin, profiteraient ainsi d'un contexte économique, environnemental et d'acceptabilité sociale propice à l'acquisition des expertises liées au déclassé des réacteurs nucléaires.

Ainsi les tenants de la protection des emplois et le maintien de l'expertise nucléaire à

Gentilly-2 pourront être satisfaits de cette opportunité offerte dans un contexte économique offrant beaucoup moins d'imprévus négatifs que le scénario suggéré de la reconstruction de G-2.

Cette proposition du MSQN se fait à un moment où l'électronucléaire est remis en question partout dans le monde et où les coûts de construction ou de reconstruction des centrales grimpent en flèche.

L'avenir est aux développements tout azimut des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de l'économie d'énergie. Nous invitons fortement SNC-Lavalin et Hydro-Québec à s'investir dans ces filières prometteuses pour nous et les générations futures, plutôt que d'investir l'argent des contribuables dans du rafistolage économiquement injustifiable de réacteurs CANDU vétustes et dangereux. SNC-Lavalin et Hydro-Québec pourraient s'inspirer de la multinationale Siemens, qui vient de décider de tourner le dos définitivement à l'énergie nucléaire.

Rappelons que SNC-Lavalin s'est portée acquéreur pour « une somme pouvant atteindre 15 millions \$ » d'actifs d'Énergie atomique du Canada limitée pour lesquels Ottawa et les contribuables canadiens ont investi 1,2 milliards \$ au cours des cinq dernières années (source : *Le Devoir*).

Le mouvement *Sortons le Québec du nucléaire* a été créé à la suite de l'annonce, en août 2008, du projet de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2. Le mouvement a pour objectifs de sensibiliser et de mobiliser les citoyens et les décideurs politiques concernant l'ensemble des enjeux sociaux, économiques et environnementaux touchant la réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2.

Informations :

Michel Duguay, MSQN, (418) 802-2740, michel.duguay@gel.ulaval.ca

Christian Simard, Nature Québec, (418) 928-1150, christian1.simard1@naturequebec.org

Michel Fugère, Mouvement Vert Mauricie, (819) 532-2073, mfugeremvert@sympatico.ca

La source originale de cet article est Communiqué du mouvement Sortons le Québec du nucléaire

Copyright © [Global Research](#), Communiqué du mouvement Sortons le Québec du nucléaire, 2011

Articles Par : [Global Research](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits

d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation.

Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca